

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 27
Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 22 avril

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Ladislas Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :
Envoyée le jeudi 9 avril 2026

OBJET : DELIBERATION N°5 - Affectation du résultat 2025 – budget annexe du cimetière

M. Ladislas POLSKI
Mme Rosalba NICOLETTI-DUPUY
M. Didier DAVID
Mme Emmanuelle FERNANDEZ
M. Jean-Paul GENIEYS
Mme Marie-Pierre PARINI
M. Christophe CERVI
Mme Chantal CARRIE
M. Thomas KLEMM
Mme Isabelle DEPAGNEUX-SEGAUD
M. Jacques BISCH
M. Charlie FERRERO
Mme Annabel BECCATINI-GESREL
Mme Fabienne BERMOND
Mme Nathalie ROUX
M. Sami BADER
Mme Sophie BOURNOT
Mme Nathalie PESCHI-MASSEGLIA
M. Rudy ACCOSSATO
Mme Sabrina MISSUD-GUILLET
M. Nicolas RIVOALLAN
M. Fabien BONNAFOUX
Mme Lydia PEREZ
Mme Lina BEN HAMIDA
Mme Isabelle MARTELLO
M. Eric ROLIN
Mme Oriana BIRELLI

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme Noëlle DYOT-GERARDIN représentée par M. Didier DAVID
M. Alex FERRERO représenté par M. Thomas KLEMM
M. Gilles UGOLINI représenté par Annabel BECCATINI-GESREL
M. Tony MARRAFFA représenté par Mme Marie-Pierre PARINI
M. Didier RAZAFINDRALAMBO représenté par Mme Isabelle Martello
Mme Angéla GALIERA représentée par M. ROLIN

ABSENT(E)S :

Secrétaire de séance : Mme Lina Ben Hamida

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le



ID : 006-210601498-20260428-DEL5_AFRCIMET-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 avril 2026

N° 5

Rapporteur : M. Jean-Paul Genieys – Adjoint aux finances

Direction : Ressources

Objet : Affectation du résultat 2025 – Budget annexe du cimetière

Classification : 7.1 Décisions budgétaires

Mes chers collègues,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la vente de caveaux est un service public à caractère industriel et commercial (SPIC), et constitue une activité distincte qui doit être retracée dans un budget tenu, conformément à la nomenclature M4 ; qu'elle concerne une zone économique de production et non de constitution d'immobilisations, puisque les caveaux aménagés ou construits sont destinés à être vendus ;

Considérant que le Code général des collectivités territoriales dispose que les opérations d'entrée et de sortie des caveaux, au sein du budget annexe, font l'objet d'une comptabilité de stocks ;

Considérant que la Ville de La Trinité s'est engagée dans une politique de qualité des comptes locaux et a participé à l'expérimentation sur la synthèse de la qualité des comptes du budget principal, en 2023 ;

Considérant que le résultat cumulé d'investissement fin 2024 ne tenait pas compte de l'opération de correction de stock (débit 355 pour 52 000 €) ;

Considérant que les opérations d'ajustement du stock réalisées en 2024 ont été les suivantes

- . débit 355 pour 52 000 €
- . crédit 1068 pour 12 000 €
- . crédit 110 pour 40 000 €

Considérant que le résultat d'investissement qui apparaît dans le CFU 2025 au tableau 1A page 5 doit être minoré de 52 000 € afin d'être en conformité avec le tableau 1B page 6 issu de la comptabilité du SGC de Cagnes-sur-Mer ;

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	16 000,00	138 026,27	154 026,27
	Recettes réalisées (1)	B	16 000,00	26 000,00	42 000,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	64 000,00	145 700,00	209 700,00
	Dépenses réalisées (1)	E	6 000,00	38 733,29	44 733,29
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	10 000,00	-12 733,29	-2 733,29
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	48 000,00	7 673,73	55 673,73
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	58 000,00	-5 059,56	52 940,44
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	58 000,00	-5 059,56	52 940,44

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Considérant qu'il ressort de la balance générale et du tableau des résultats 2025 visés par le comptable :

25001 - CIMETIERE DE LA TRINITE

Exercice 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CIMETIERE DE LA TRINITE					
Investissement	-4 000,00		10 000,00		6 000,00
Fonctionnement	7 673,73		-12 733,29		-5 059,56
Sous-Total	3 673,73		-2 733,29		940,44
TOTAL III	3 673,73		-2 733,29		940,44
TOTAL I + II + III	3 673,73		-2 733,29		940,44

Affectation du résultat 2025

Besoin de financement		Recette 1068
Déficit de fonctionnement	5 059,56 €	Dépense 002
Excédent d'investissement	6 000,00 €	Recette 001

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Adopte** la proposition relative à l'affectation du résultat du budget annexe du cimetière de la Ville telle qu'elle est proposée ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 006-210601498-20260428-DEL5_AFRCIMET-DE



Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Lina BEN HAMIDA,

Secrétaire de séance

Vote du Conseil : Pour : 28

Pour expédition conforme

Ladislav POLSKI,

Maire de La Trinité



Contre : 5

Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le



ID : 006-210601498-20260428-DEL5_AFRCIMET-DE